



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Respectful Workplace / Anti-harassment

**Holiday Inn Express, 777 Mapleton Rd, Moncton, NB
November 17-18, 2018 - 9:00 am - 4:00 pm**

This course will be offered in English.

This course will look at power relationships and how they affect the workplace. Participants will identify elements that make up a respectful workplace and discuss what is needed in order to establish and maintain a more respectful workplace. They will also define harassment and bullying and their impact at work, and look at policies, processes and the legal framework that governs harassment in the workplace. Finally, participants will study measures for preventing workplace harassment as well as formal and informal recourse routes.

What is covered?

- ▶ Members residing within a 40 km radius of course location will receive a \$50 per diem.
- ▶ Loss of salary (where applicable) will be reimbursed. Members who work weekends or evenings **must provide a shift schedule.**
- ▶ Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.
- ▶ Expenses for members residing more than 40 kms from course location can be considered (travel, hotel, meals); however, **pre-approval will be required.**

NOTE: Members requesting expenses beyond the \$50 per diem should provide details via e-mail for these expenses to be considered as they must be pre-approved.

Please register via e-mail to **Jacqueline Robichaud** robichj@psac-afpc.com providing home phone number and details as requested above.

Deadline to register: October 31, 2018 (4:30 pm).

Members will be informed of their acceptance by November 9th, 2018.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Cours sur les milieux de travail respectueux et la lutte contre le harcèlement

Holiday Inn Express, 777 ch. Mapleton, Moncton, NB
Les 17 et 18 novembre 2018 (de 9h à 16h)

Ce cours sera offert en anglais.

Ce cours abordera les relations de pouvoir et les effets qu'elles peuvent avoir sur le milieu de travail. Les participants détermineront quels éléments constituent un milieu de travail respectueux et discuteront de ce qui permet d'établir et de maintenir un milieu de travail respectueux. Les participants définiront ce que sont le harcèlement et l'intimidation et discuteront de leurs conséquences sur les travailleuses et les travailleurs. Ils regarderont aussi les politiques, les processus et le cadre juridique qui régissent le harcèlement au travail. Finalement, les participants trouveront des façons de prévenir le harcèlement et l'intimidation au travail et détermineront quels sont les recours formels et informels qui s'offrent aux victimes de harcèlement en milieu de travail.

Ce qui sera couvert :

- ▶ Les membres résidant à l'intérieur d'une zone de 40 kms du lieu de la formation recevront une indemnité de 50 \$ par jour.
- ▶ Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée, les membres travaillant les soirs et/ou les fins de semaine **devront soumettre une copie de leur horaire de travail.**
- ▶ Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.
- ▶ Les dépenses pour les membres habitant à plus de 40 km du lieu de la formation pourront être considérées (kilométrage, hôtel, repas), mais **exigeront toutefois une pré-approbation.**

À noter : *Les membres qui demanderont un remboursement des dépenses au-delà de l'indemnité de 50 \$ devront fournir les détails par courriel afin que ces dépenses soient considérées et pré-approuvées.*

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Jacqueline Robichaud** par courriel robichi@psac-afpc.com et nous fournir l'information ci-dessus ainsi que votre numéro de téléphone à la maison.

La date limite pour s'inscrire est le 31 octobre, 2018 (16h30)

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard le 9 novembre, 2018.